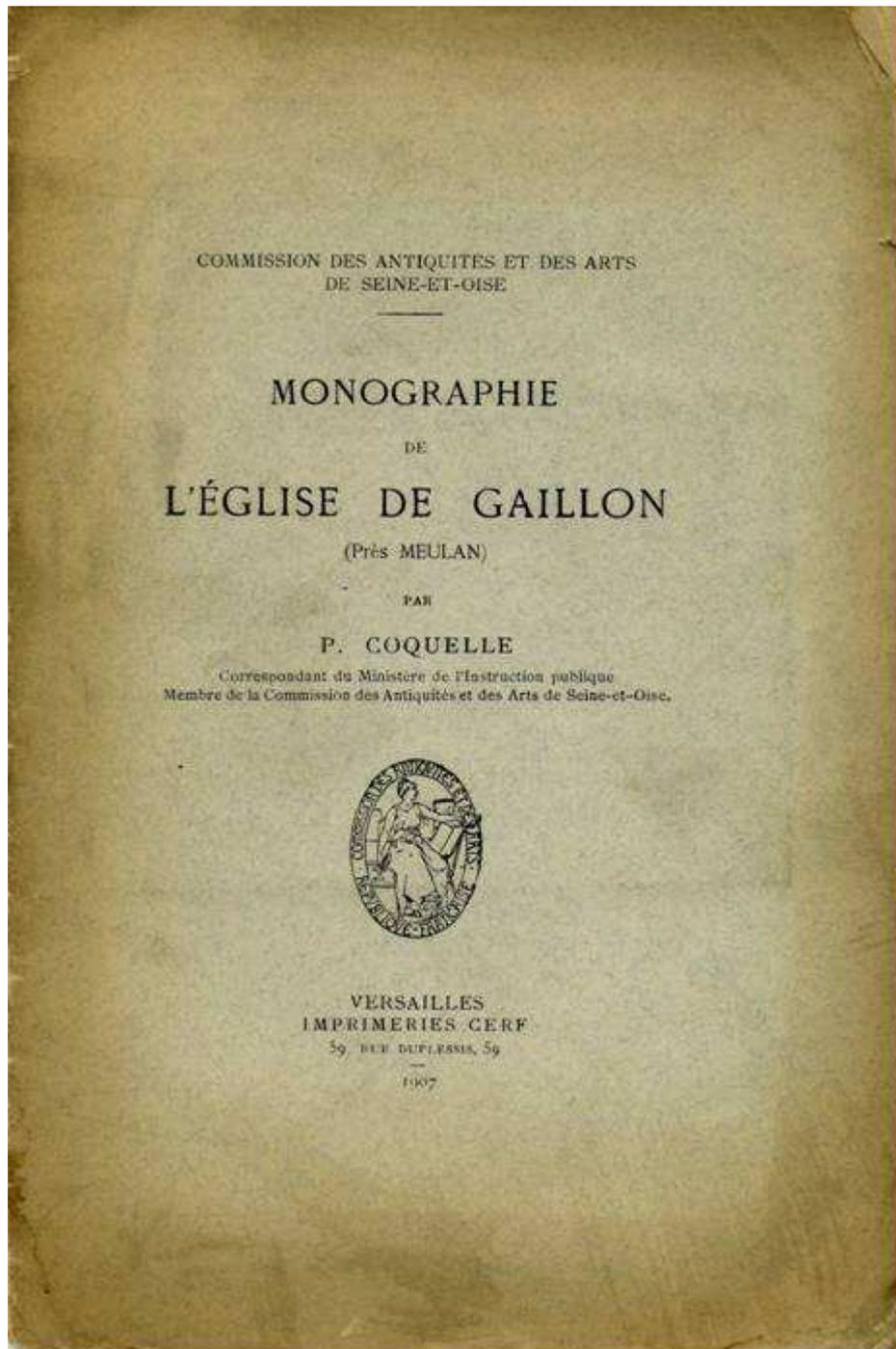
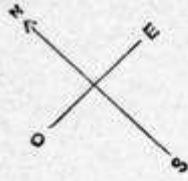


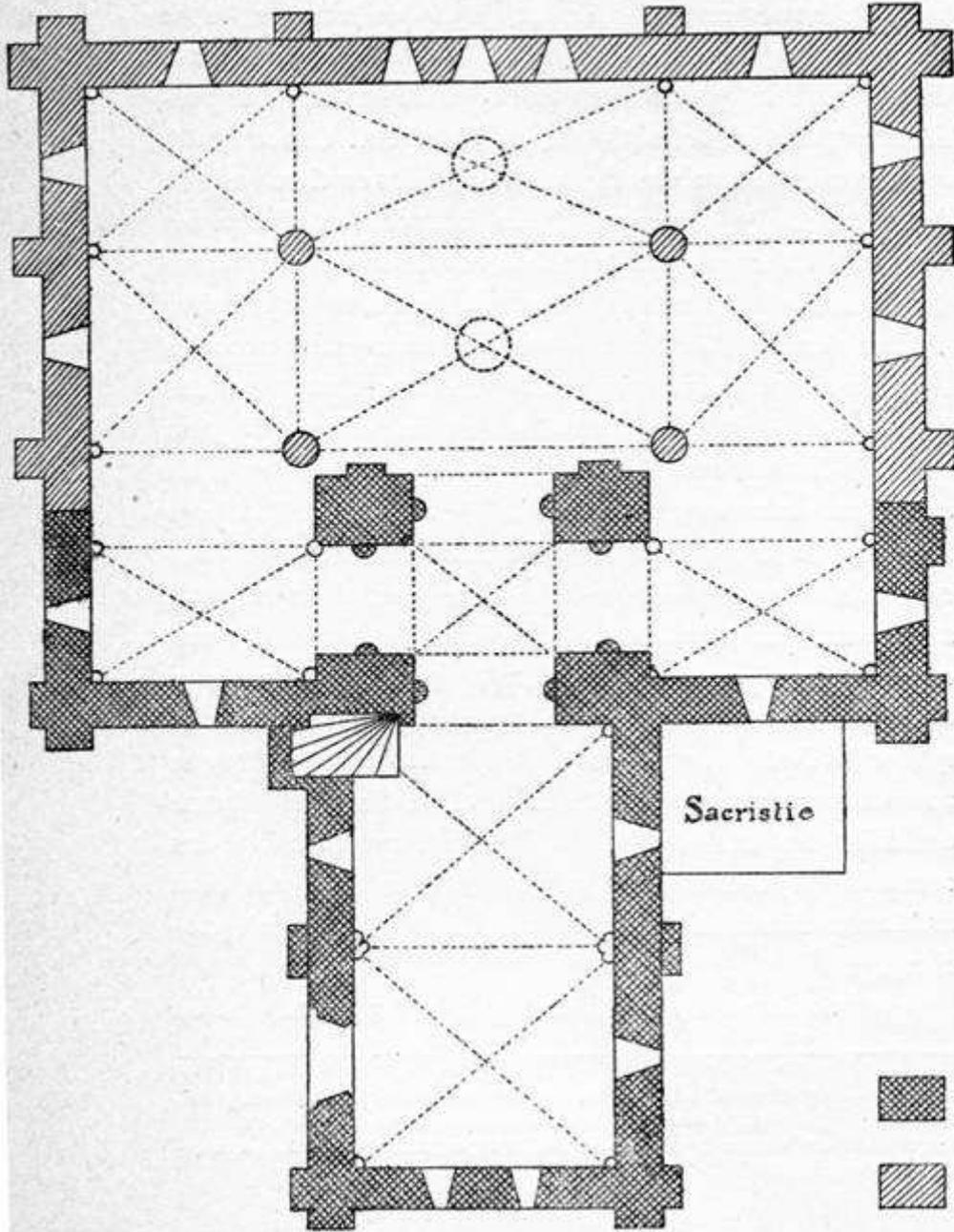
MONOGRAPHIE
DE
L'ÉGLISE DE GAILLON
(près MEULAN)

Ce document reprend le texte original de la monographie publiée en 1907 par P. Coquelle, enrichi d'un ensemble de photographies réalisées en 2009 par Pascal Pigeot.





Église de Gaillon



Sacristie

XII^e Siècle

XIII^e Siècle

0 5 10 mètres.

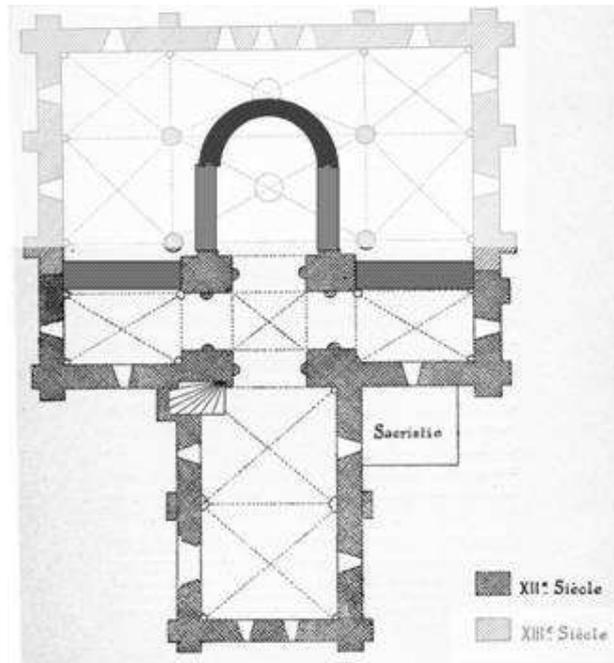
I

L'église de Gaillon est l'un des dix-sept sanctuaires qui, d'après l'*Histoire de comté de Meulan* de Lévrier, furent construits de 1156 à 1163, par Galéran II et par son épouse Agnès de Montfort, en accomplissement d'un vœu fait par ce seigneur, au retour de la Croisade ⁽¹⁾. En dehors de ce manuscrit, auquel la situation personnelle de Lévrier permet d'accorder une certaine confiance, et dont les assertions se trouvent confirmées par les caractères architectoniques de ces moments, nous ne possédons aucun document relatif à l'église de Gaillon et si les *Preuves de l'histoire du Vexin* ⁽²⁾ contiennent un certain nombre d'indications concernant les seigneurs de Gaillon, il n'y est jamais question de l'église.

Le plan primitif de ce sanctuaire comprenait :

- Une nef sans bas-côtés ;
- Un chœur avec abside circulaire ou peut-être pentagonale comme Tessancourt ou Hardricourt, églises voisines ;
- Un clocher entre chœur et nef ;
- Deux croisillons.

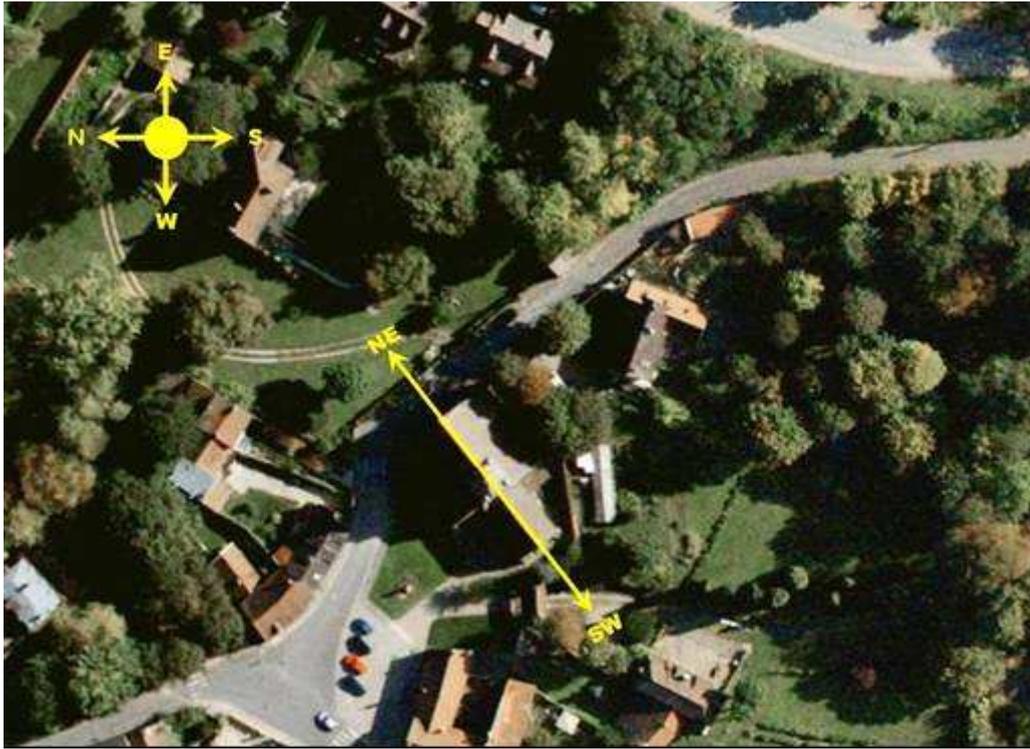
Le plan ci-contre est une vue d'artiste reconstituée d'après les indications données par P. Coquelle.



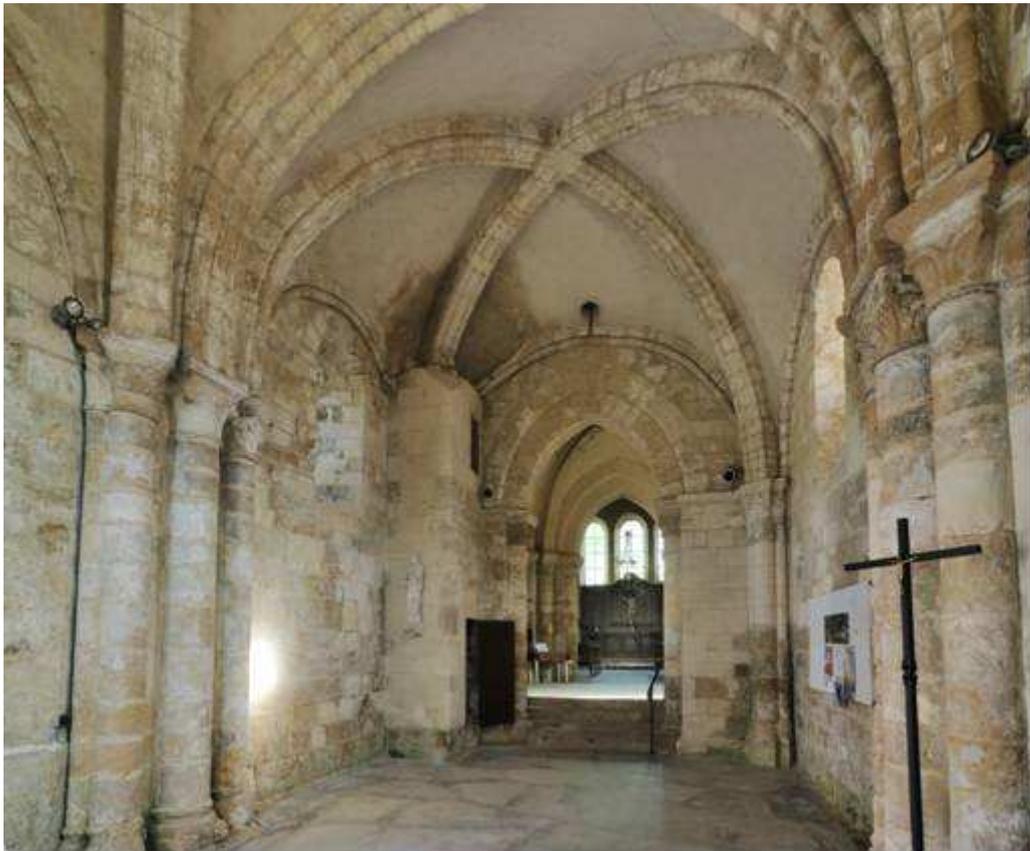
A part le chœur, toutes ces constructions nous sont parvenues intactes, et malgré leurs dimensions exiguës, elles sont un intéressant spécimen de l'architecture rurale de l'Ile-de-France au milieu du XII^e siècle, c'est-à-dire de l'époque de transition.

⁽¹⁾ Le manuscrit de cet ouvrage est à la Bibliothèque nationale, collection du Vexin, tome 45, f^o 131. Nous avons donné en entier le passage relatif à ces églises dans notre étude sur *Les Clochers romans du Vexin et du Pincerais*. 1903.

⁽²⁾ Bibl. nat. Manuscrits, coll. Du Vexin, tome II à 18 *passim*.



Orientation de l'église de Gaillon sur Moncient



La nef vers l'est. Au fond, les marches pour accéder au chœur du XIII^{ème} siècle

L'orientation de l'église est assez anormale, elle est nord-est à sud-ouest, soit une déviation de 45 degrés vers le nord.

Il est rare que l'axe d'un sanctuaire soit rigoureusement placé dans la ligne est-ouest et les déviations de dix à vingt degrés sont fréquentes, mais celle que nous constatons à Gaillon constitue une singularité peu commune ⁽¹⁾. On peut supposer que cette église fut commencée à l'époque du solstice d'été et que l'on a tourné son chevet dans la direction du soleil levant à cette période de l'année, direction qui est bien nord-est à sud-ouest, et sans réfléchir que cette inclinaison s'éloignait assez sensiblement des strictes prescriptions liturgiques.

La nef, construite en pierres de moyen appareil équarries avec soin, et mesurant à l'intérieur 5 m. 90 sur 10 m. 52, est divisée en deux travées par des faisceaux de chacun trois colonnes et deux colonnettes, engagées dans les parois latérales.

Aux trois angles extrêmes de ce vaisseau, s'appuient une colonne et deux colonnettes ; l'angle nord-est est occupé par la cage d'escalier du clocher ; au-dessus du mur latéral de la nef, cette cage passe du plan carré au plan octogonal et se termine par un cône à bouton, cerclé de têtes de clous à sa base.



Faisceau de colonnes entre deux travées de la nef



Colonne et colonnettes d'angle



⁽¹⁾ Cf. R. de LASTEYRIE : la déviation de l'axe des églises est-elle symbolique ? du *Bulletin Monumental*, 1905.



Chapiteaux de la nef



Bases des colonnes de la nef

Tous les supports de la nef ont des chapiteaux de feuilles droites ou enroulées en volutes et de feuilles d'artichaut assez grossièrement sculptées mais fort bien conservées. Les tailloirs sont un méplat surmontant une baguette dégagée, un cavet les joint à la corbeille ; les bases attiques ont des griffes d'angle, auxquelles les siècles laissèrent des traces d'usure. Ces tailloirs sont tout à fait semblables à ceux de la Villeterte et de Chars.

La première travée de la nef est éclairée par deux baies en plein cintre sans ornements et fortement ébrasées à l'intérieur, celle du côté nord moitié plus petite que l'autre ; la seconde travée en a une sur la face sud et deux sur celle de l'ouest qui forme la façade de l'église.



La nef vue vers l'ouest

Le côté nord de cette seconde travée est couvert par un élégant portail en plein cintre à trois voussures soulignées de tores et retombant sur six colonnettes à feuilles volutes et palmettes ⁽¹⁾.



Côté nord de l'église



Portail nord

⁽¹⁾ Cf. notre étude sur les *Portails romans du Vexin français et de Pincerais* 1906.

Les deux voûtes de la nef méritent d'être étudiées, elles présentent les caractères de la première période de l'époque de transition, période qui commencée vers 1120, se termina dans le nord de la France vers 1150 ⁽¹⁾, cela correspond à peu de chose près avec la date de l'édification de l'église de Gaillon, telle que Lévrier l'a fixée. Ces voûtes sont fortement bombées ; les branches de leur croisée d'ogives et le doubleau consistent en un épais bandeau portant trois tores accolés, celui du milieu un peu plus gros que les autres. Le doubleau est en plein cintre, les lunettes sont renforcées par des formerets de même forme et composés d'un boudin sous un bandeau.



Naissance des voûtes de la nef

On remarquera la concordance rigoureuse qui existe entre les retombées des voûtes et les supports qui les reçoivent. Malgré ces détails qui révèlent une certaine recherche architectonique, les voûtes de Gaillon, bien que contemporaines presque de celles du déambulatoire de Meulan, sont plus bombées qu'elles, ont des branches d'ogive plus lourdes, sont plus rustiques enfin. Nous en trouvons d'analogues à l'église de la Villetertre, commencée vers 1137 ⁽²⁾ ; elles ont des branches à trois boudins, comme celles de Gaillon ; mais pas de formerets ⁽³⁾.

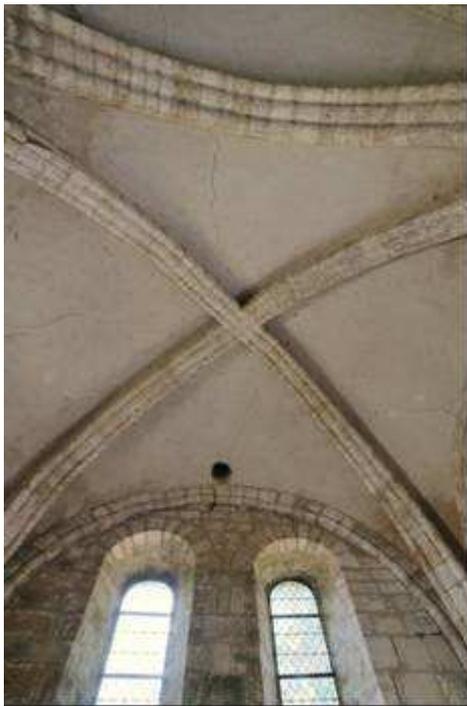
⁽¹⁾ Cf. C. ENLART, *Manuel d'Archéologie française* p. 455. La seconde période de l'époque de transition va de 1150 à 1175 environ.

⁽²⁾ Louis REIGNER : *L'Église de la Villetertre*.

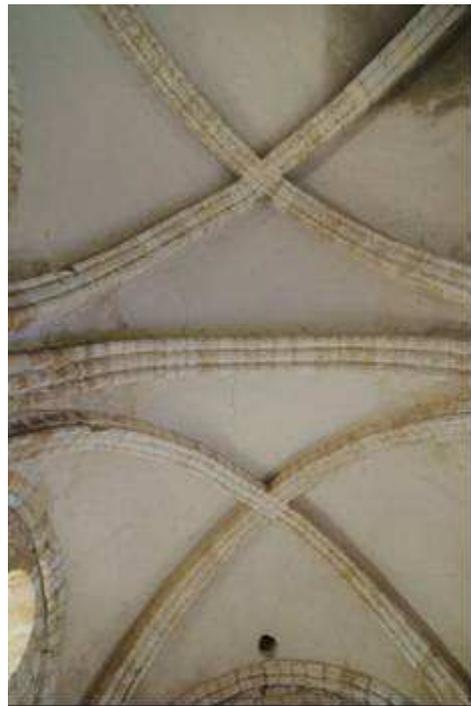
⁽³⁾ La nef et les bas côtés de Chars, commencés à la même époque que Gaillon, Villetertre et Meulan, c'est-à-dire entre 1140 et 1150, n'ont reçu des voûtes qu'après 1160, aussi sont elles plus parfaites que dans ces trois sanctuaires ; elles ont des formerets également. Cf. E. LEFEVRE-PONTALIS : *L'Église de Chars*, 1901.



Voûtes des travées de la nef



Travée occidentale



Doubleau entre les deux travées

L'extérieur des baies est nu, des contreforts plats à deux glacis soutiennent les murailles de la nef, l'un d'entre eux a reçu un larmier à l'époque gothique.



Carré du transept : les piles soutenant le clocher



Arcade entre la nef et le transept. En arrière plan les ogives du carré du transept

La base du clocher central est constituée par quatre piliers cruciformes dans chacun desquels sont engagées trois colonnes avec chapiteaux garnis de volutes et de palmettes régulièrement alternées. Les tailloirs de la base du clocher sont plus frustes que ceux de la nef, ils se profilent par un simple méplat sur chanfrein. Ces colonnes reçoivent les retombées de quatre arcades en tiers point à deux rangs de claveaux et les branches de la voûte d'ogive, branche dont le profil est de deux tores encadrant une arête.



Pile nord-est



Pile sud-est



Détails des chapiteaux

La tour est carrée jusqu'en haut et sur chaque face de l'étage sont percées deux ouïes accolées en plein cintre, leur double voussoir s'amortissant sur des colonnettes à volutes fort abîmées.



Le passage du plan carré de la tour au plan octogonal de la pyramide se fait au moyen de trompes placées dans les angles et fort bien aménagées. La pyramide de pierre est gracieuse et élancée, huit longues ouvertures sont percées dans la partie supérieure, un tore couvre les arêtes, quatre clochetons coniques garnissent les angles de la tour, le tout est orné de dents de scie ; un bouton termine les clochetons, et quatre feuilles recourbées ont été ajoutées à notre époque au sommet de la pyramide.

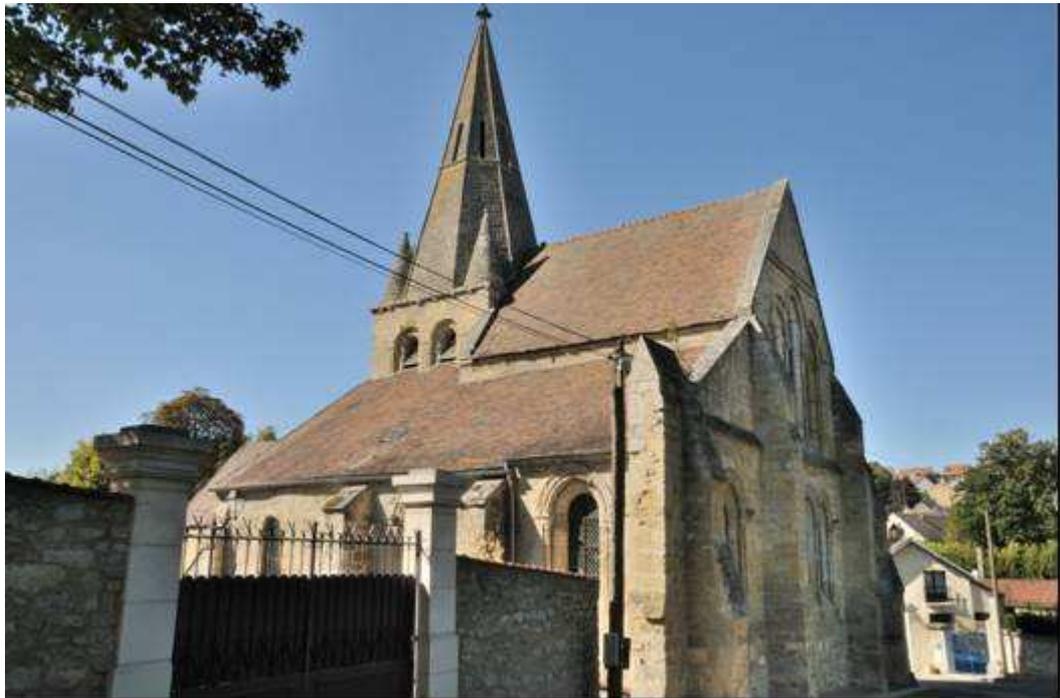


Trompe



Clocher vu de l'intérieur

La modification de la forme des toits du croisillon et l'élévation considérable des combles du chœur, rompent malheureusement l'harmonie des lignes de ce joli clocher ⁽¹⁾.



L'église vue du sud-est

Ouvrons ici une parenthèse : sur les 34 clochers ou bases de clocher datant de l'époque de transition existant dans le Vexin français et le Pincerais et ayant encore, sauf trois, leur voûte primitive sur croisée d'ogives et leurs arcades de base anciennes, 23 ont ces arcades comme Gaillon en tiers point et 11 les ont en plein cintre. Ces derniers ne sont pas antérieurs aux premiers, le profil des branches d'ogive notamment de Garencières, Courcelles-sur-Viosne, Vernouillet, Oinville, ne laissent aucun doute à cet égard ; ils possèdent pourtant des arcades en plein cintre à leur base. Cela prouve que l'arc en plein cintre a encore été employé dans notre région pour ces sortes d'arcades, un demi-siècle presque après l'emploi de l'arc en tiers point, et sans autre motif qu'un archaïsme particulier à tel ou tel maître d'œuvres.

Revenons à l'église de Gaillon.

⁽¹⁾ En 1867 et 1893, le clocher fut réparé pour ensemble 2.900 fr. en 1867, également 3.500 francs ont été consacrés à l'église, en 1838 les voûtes du chœur avaient déjà été restaurées. (*Archives communales de Gaillon.*)

Les voûtes d'ogives des croisillons, établies sur plan barlong, sont sensiblement plus hautes que celles de la base du clocher, et en tout cas sont dressées sur des branches beaucoup plus légères que celles de la nef, bien que la surface couverte soit presque aussi grande. Peut être faut-il y voir l'indice d'une campagne postérieure. Le croisillon nord n'a subi aucune modification depuis le milieu du XII^e siècle ; les branches d'ogives de sa voûte formées d'une arête entre deux tores et ses formerets retombent sur des colonnettes d'angle à feuilles droites et palmettes ; deux chapiteaux ont des tailloirs ornés de dents de scie, les autres sont comme ceux de la nef.



Croisillon nord



Tailloirs en dents de scie

Le croisillon sud a un seul boudin aux branches d'ogives, mais on a eu l'idée déplorable au XIII^e siècle de remplacer les trois colonnettes de chaque angle par un support mince dont le chapiteau à crossette s'accorde mal avec l'ancien tailloir qui porte trois retombées.



Croisillon sud



Chapiteau à crossette

Deux baies en plein cintre privées d'ornements éclairent chaque croisillon, celui du sud a au dehors une corniche de petites arcatures sur des têtes ; les modillons de la toiture de la nef et du croisillon nord ont disparu.



II

Époque gothique.

Les proportions de l'église de Gaillon indiquent qu'au milieu du XII^e siècle la population du village était peu nombreuse, elle dut augmenter dans une notable proportion au siècle suivant pour atteindre les soixante-dix feux ⁽¹⁾ que l'archevêque de Rouen Eudes Rigaud lui donne dans son pouillé : « Ecclesia sanctæ Mariæ de Gaillon valet vxi lib. Par. Parrochiani LXX. Abbas sancti Petri Carnotensis presentavit Guillelmum, presbiterum, qui nunc est, receptum a domino Galtero ⁽²⁾ »

Le pouillé de 1337 indique : « Gallon 14 lib. abbas sancti Petri in Valle ⁽³⁾ »

L'église primitive devint insuffisante, et on fit pour elle, ce qui se produisit pour celles de Cormeilles en Vexin, Gouzangrez, Arronville, Arthies, Fleury, Reilly, Ableiges et bien d'autres ; le chœur fut démoli et remplacé par un plus vaste qui doubla la superficie de l'édifice. Ce chœur y compris les deux chapelles latérales mesure 9 m. 43 de long sur 17 m. 41 de large. En même temps on suréleva le sol de la base du clocher et des croisillons, ces parties et le chœur devinrent ainsi d'un niveau supérieur à celui de la nef, et il faut monter quatre marches pour passer de l'un à l'autre. La déclivité du terrain fut cause de cette surélévation ⁽⁴⁾.

Le sanctuaire et ses chapelles appartiennent au style gothique de la première moitié du XIII^e siècle et sont d'une exécution fort soignée pour une église de village. Le nombre de travées, leurs proportions et les détails d'ornementation sont les mêmes que pour le chœur primitif de Triel, dont une notable partie est encore debout.

Mais la longueur réciproque des deux travées est inverse ⁽⁵⁾. A Triel, la travée la plus rapprochée de la base du clocher central est plus courte que la suivante, ce qui s'explique parfaitement ; à Gaillon, au contraire, c'est la travée touchant le chevet qui est d'un tiers moins longue que celle adjacente à la base du clocher. Cette disposition anormale ne peut s'expliquer que par un repentir. D'après le plan primitif les deux travées devaient être égales, mais on fut obligé de diminuer la seconde au cours des travaux, à cause d'un étroit chemin contournant le chœur et sur lequel il ne fut possible d'empiéter autant qu'on l'aurait voulu.

⁽¹⁾ D'après Longnon, *Introduction au Recueil des pouillés du diocèse de Rouen*, l'expression *parrochiani* employée par Eudes Rigaud ne peut signifier paroissien, car on arriverait ainsi à des résultats impossibles ; elle veut plutôt indiquer les feux de chaque paroisse. Cela ferait pour Gaillon environ 260 habitants au XIII^e siècle ; aujourd'hui il y en a 293.

⁽²⁾ Gauthier, archevêque de Rouen de 1184 à 1207.

⁽³⁾ Les pouillés postérieurs donnent indifféremment Saint-Pierre et Saint-Père en vallée, diocèse de Chartres.

⁽⁴⁾ En 1887, on bétonna le sol de toute l'église, mais cela ne l'empêche pas d'être très humide.

⁽⁵⁾ Cf. LEFEVRE-PONTALIS : *L'Église de Triel*, 1887.



← chevet

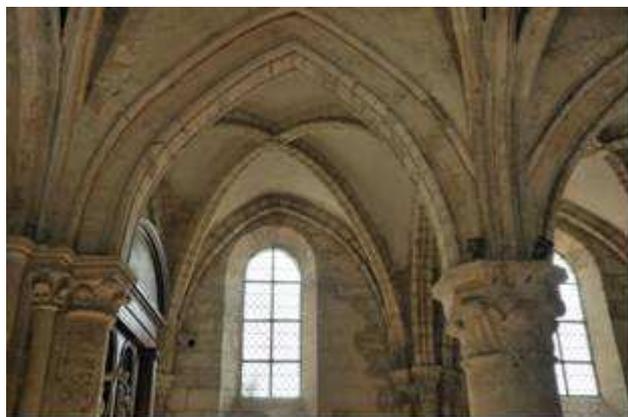
transept ⇒



← transept

chevet ⇒

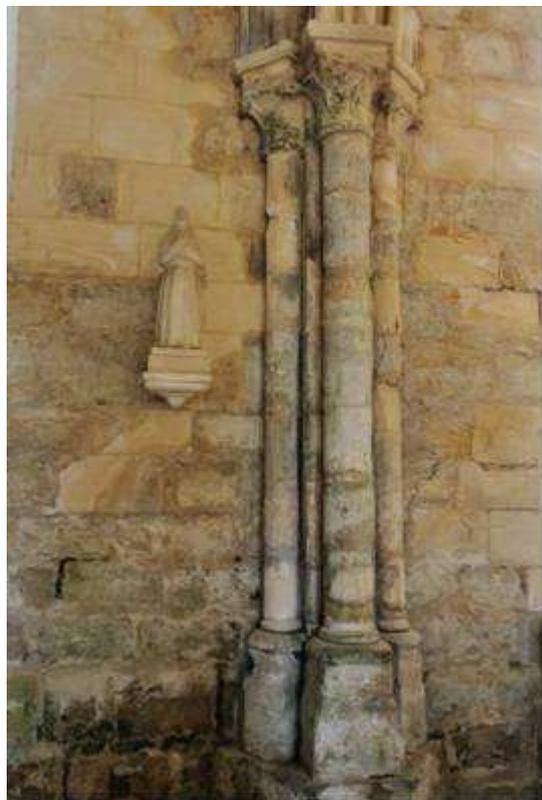
La position excentrique de la baie orientale de la chapelle latérale sud est un argument en faveur de cette supposition.



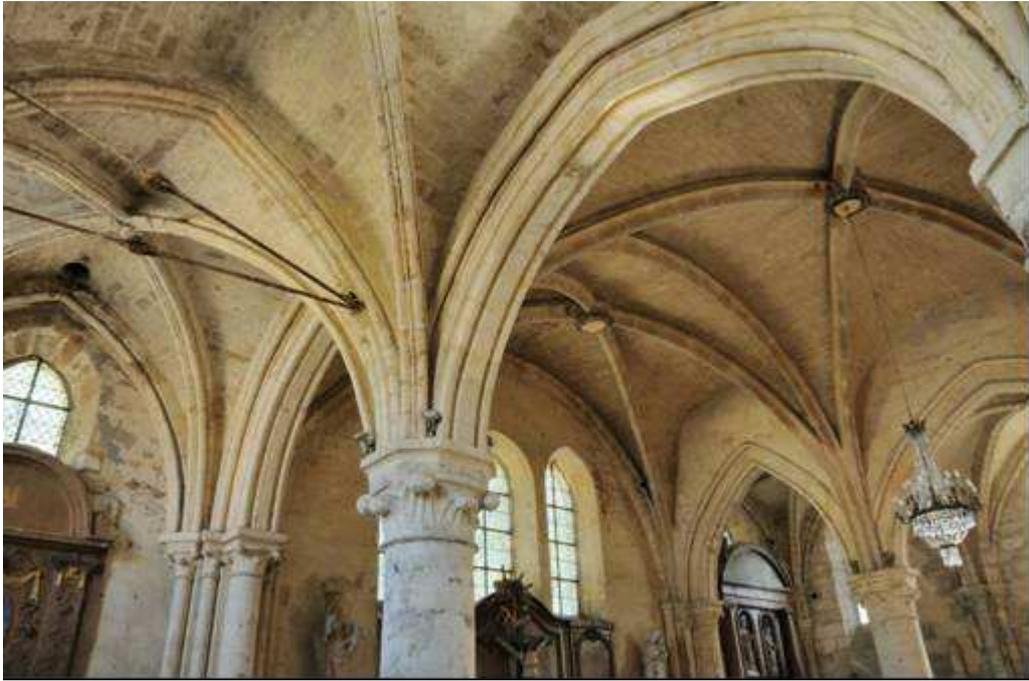
Les quatre colonnes isolées séparant le chœur des chapelles latérales ont des chapiteaux à gros crochets, l'astragale porte quatre feuilles larges au galbe accentué.



Les faisceaux de colonnettes adossées aux parois des chapelles latérales ont deux rangs de crossettes ; toutes les bases des supports sont octogonales et surélevées avec un tore écrasé sur le socle ; tous les tailloirs sont à huit pans.



Les doubleaux des chapelles latérales et les arcades sont en tiers point et formés d'un bandeau entre deux tores. Les voûtes de ces chapelles, peu bombées et bien équilibrées, ont aux branches une arête qu'encadrent deux minces boudins.



Chapelle latérale nord et chœur

Les voûtes des deux travées du chœur furent établies au XIII^e siècle, à une élévation considérable ; l'une s'appuyait au mur d'abside, l'autre à la face orientale du clocher central, les deux ouïes de ce côté de la tour se trouvaient ainsi placées dans l'intérieur du sanctuaire, mais on prit la précaution de les boucher tout en respectant leurs colonnettes.



Ce chœur était éclairé par deux rangées de trois fenêtres superposées ouvertes dans le chevet et peut-être aussi par des baies placées au dessus des arcades.

Les voûtes du chœur sont tombées probablement pour le motif qui fit s'effondrer celles de Saint Nicolas de Meulan ; savoir : le manque d'arcs boutant que la hauteur inusitée du chœur relativement aux chapelles latérales rendait indispensable. On fit à Gaillon, comme à Meulan, on ne rétablit pas les voûtes à leur place primitive mais beaucoup plus bas, toutefois les murs gouttereau furent reconstruits jusqu'à leur hauteur primitive avec les anciens matériaux mais sans fenêtres ; c'était pour conserver le remarquable mur du chevet, et on voit encore à l'intérieur la vaste archivolte à un tore saillant entre deux gorges qui embrasse les deux étages de fenêtres et retombe sur des colonnes descendant jusqu'au sol.



Comble du chœur : l'extrados des voûtes



Comble du chœur : la charpente et l'archivolte au dessus des fenêtres hautes

Les tailloirs de ces supports recevaient, comme il est facile de le constater, les retombées des formerets et des branches des anciennes voûtes de l'époque gothique primitive.



Chapiteau recevant formerets et ogives des anciennes voûtes



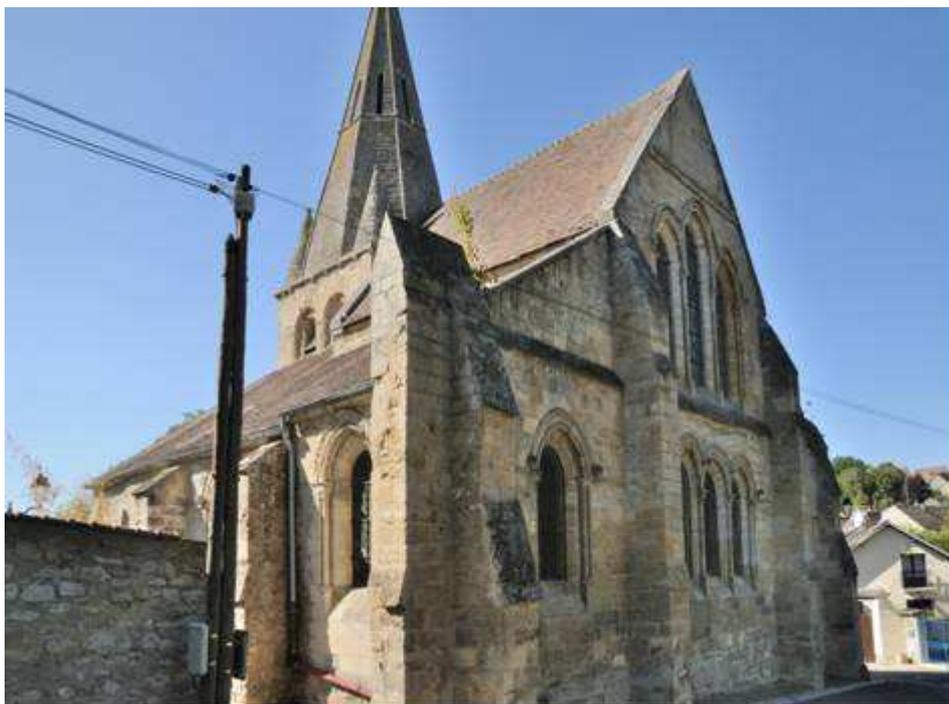
Colonne du chœur primitif sectionnée pour l'aménagement des combles

Les voûtes nouvelles, dont les nervures ont le profil caractéristique du XVI^e siècle sont basses et s'appuient sur les tailloirs des grosses colonnes isolées. Leurs clefs sont ornées de larges rosaces aux écussons vides de leurs armoiries. De cet abaissement des voûtes, il résulte actuellement dans les combles du chœur un espace vide d'environ 10 mètres de hauteur ; on y voit à une extrémité le mur d'abside et à l'autre une face de la tour, avec leurs anciennes peintures imitant la maçonnerie avec joints rouges, ce dont les murs latéraux sont naturellement privés⁽¹⁾.

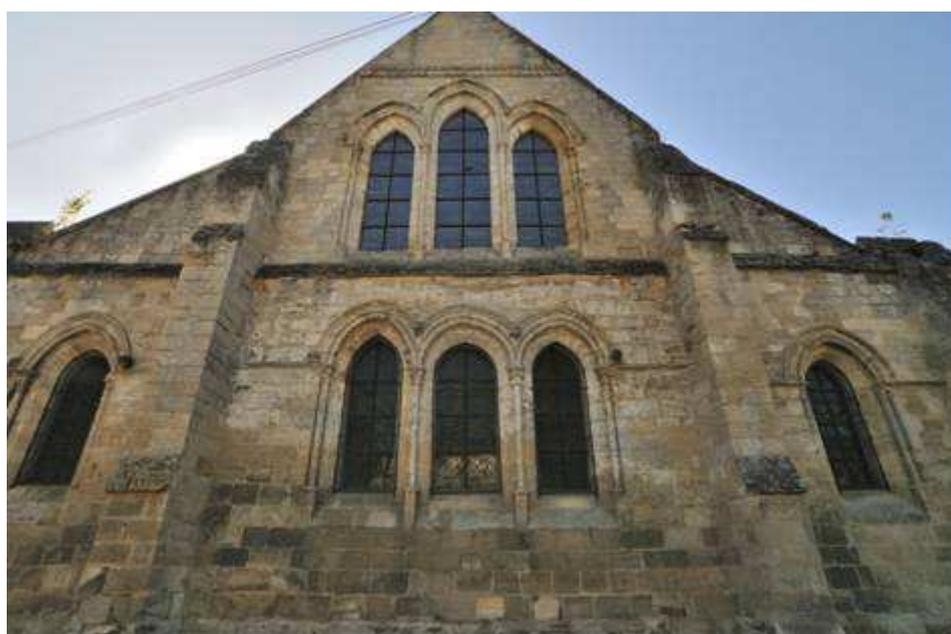


⁽¹⁾ La nef de Théméricourt a également reçu au XVI^e siècle des voûtes placées beaucoup plus bas que le lambris primitif, car sa nef ne fut pas voûtée au XII^e siècle ; seulement les hautes murailles ont conservé leurs baies anciennes actuellement dans les combles.

A l'extérieur, le chevet appuyé aux extrémités par deux culées et par quatre contreforts épais à glacis avec larmiers, est un morceau fort bien traité.

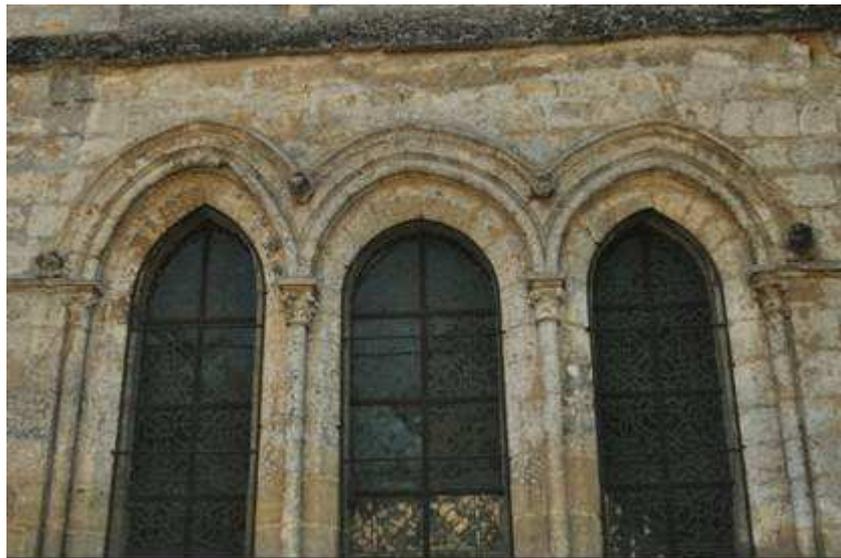
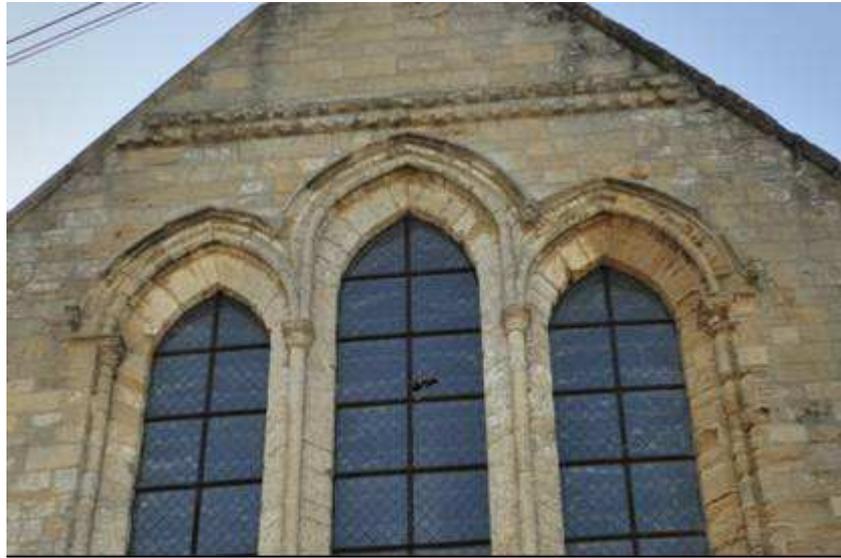


Le rez-de-chaussée a un groupe de trois fenêtres accolées, avec archivolt ornée d'un boudin à colonnettes à crochets. A droite et à gauche de ce triplet deux baies pareillement décorées, éclairaient les chapelles latérales ; elles sont maintenant bouchées. A l'étage supérieur du chevet, une triple fenêtre correspond à celles du bas, mais plus élancée, elle fut aveuglée lors de la reconstruction des voûtes. Une double rangée de denticules coupe le mur du chevet au-dessus de ces fenêtres.



Chevet

Toutes les ouvertures du chevet sont en tiers point, la moulure de leur archivolt s'amortissant sur des têtes humaines ou d'animaux. Les baies latérales des chapelles du chœur sont en cintre brisé et entourées d'un tore et de colonnettes.



Détail étage inférieur

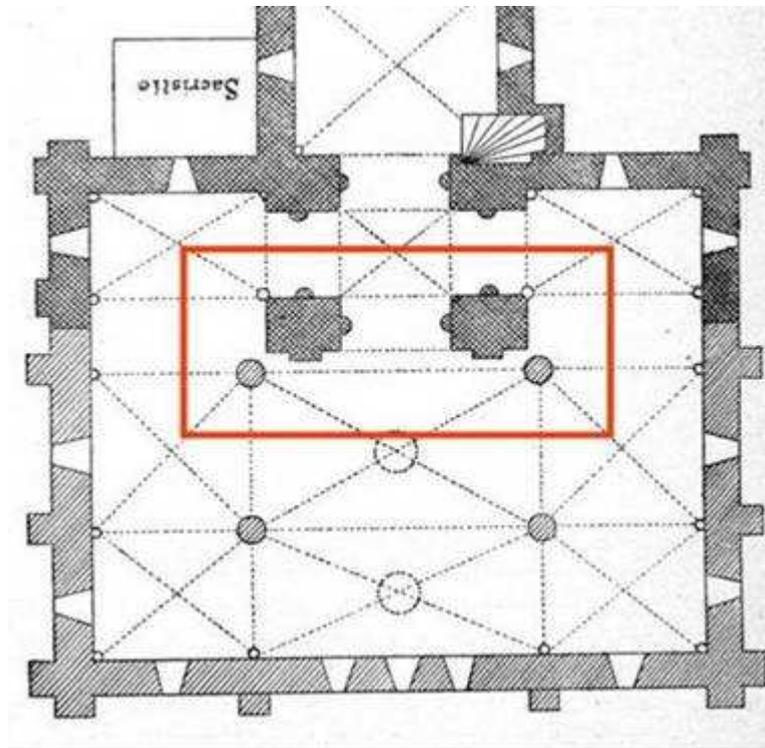


Détail étage supérieur

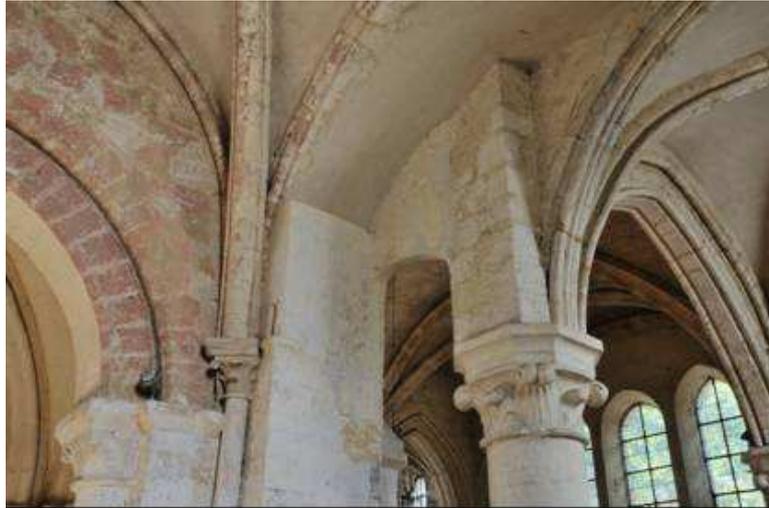
On remarquera de quelle manière maladroite le chœur a été raccordé avec le transept au XIII^e siècle, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice. Il entrerait sans doute dans les plans d'alors, de remplacer successivement toutes les constructions primitives par de nouvelles plus en rapport avec les dimensions du chœur.



Raccordement du chœur avec le transept



Zone de raccordement entre le chœur et le transept



Raccordement vu du croisillon sud



Raccordement vu du croisillon nord



Sommier de l'arcade qui n'a jamais été réalisée

Deux objets mobiliers attirent l'attention : d'abord une cuve baptismale du XII^e siècle en forme de navette ⁽¹⁾, un de ses flancs porte une fleur de lys dans un gable circulaire, accosté de deux rangées d'étoiles ; l'autre flanc a une semblable fleur entre deux zigzags.



Le second objet est une statue de pierre de la sainte Vierge portant l'Enfant et datant de la première moitié du XVI^e siècle. Les formes lourdes et épaisses de la Vierge, l'anatomie défectueuse du Jésus, les visages bouffis, ne permettent point d'accorder la moindre valeur artistique à cette sculpture. Nous ne la mentionnons que pour l'objet symbolique très curieux et original que la Vierge tient dans sa main droite. C'est une étoile au revers de laquelle paraît, au milieu d'une auréole, Dieu le père bénissant, tandis que la colombe s'en détache et prend son envol vers l'Enfant-jésus.



Armoiries du Marquis de Vion

⁽¹⁾ Longueur 1^m20, largeur 0^m73.



Ad memoriam en hommage au Marquis de Vion